L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 15 MARS 1892.

PETITES ANNONCES.

DIVERS.

216 RUE Bourbon, entre St-Philippe et Dumaine, chambres et pension. Famille française privée. 2 mars—3 sem

LE prix le plus élevé payé pour des meubles antiques, pianos, desks, comptoirs, vitrines, lustres, ameublement de résidences. 40 rue Royale. 17 oct—1 an

DEMANDES.

On demande Une jeune femme blanche de 20 ans comme gardienne. Elle doit savoir coudre. Bien recommandée. 194 avenue Jackson.

A VENDRE.

A VENDRE—Pour cause de départ, confiserie établie depuis trente ans dans la meilleure des villes et ayant une excellente clientèle. Tout le contenu. A Selferbold, 258 Rue du Champ-de-Mars, Pallopse. 13 mars—3 dim mar tsu

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

George Jurgens vs John C. Jenny.

Même la même. Même vs même. Même vs même. Même vs même.

DIXNIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLEANS—No 15,956, 15,957, 15,958, 15,959 et 15,960—En vertu de cinq writs de fieri facias à moi adressés par Hon. Chas. Ed Lavillebeuvre, juge de la Dixième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, je procéderai à la vente à l'encan, au public, sur les lieux occupés par le défendeur John C. Jenny dans ces affaires, No 79 rue Front, entre les rues Poydras et Lafayette, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26me jour de mars 1892 à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le contenu de la buvette, etc. No 79 rue Front, entre les rues Poydras et Lafayette dans la Premier District de cette ville, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées.

Conditions—Comptant sur les lieux.

15 mars—10 22 26 E. A. LUMINAIS, Constable de la Dixième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Alfred Goldthwaite.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35,274—Division A—Attendu que George W. Nott a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu Alfred Goldthwaite, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner et assigné à débattre dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

11 mars—11 16 20

Succession de Pierre Lange.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,057—Division E.—Avis est par le présent donné à ceux de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (si elles en ont) pour lesquelles le compte présenté par John Pichon, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

E. A. LUMINAIS, Greffier.

8 mars—8 13 17

Succession de Marink Coulihan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,027—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (si elles en ont) lesquelles le compte présenté par Peter O'Donnell, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

10 mars—10 15 19

Succession de David S. Bryon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,713—Division A—Attendu que Ch. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu David S. Byron, décédé, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner et assigné à débattre dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

11 mars—11 16 20

Succession de Hugh Wilson Auld.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,042—Division C—Attendu que Eleanor C. Auld a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administrateur dans la succession de feu Hugh Wilson Auld, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner et assigné à débattre dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

8mar—9 11 15

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—A Monsieur le Sheriff—Nous vous ordonnons de saisir E—La créance de la propriété de John Arnbruster et le prévenir acceptée par Pierre Pichon et ses créanciers du dit John Arnbruster et le prévenir acceptée par Pierre Pichon et ses créanciers du dit John Arnbruster et ses créanciers du dit John Arnbruster soit convoqués et tenus pardevant W. O. Hart notaire public, le SAMEDI 19me jour de mars 1892 à 11 heures A. M. auxquels lieu et heure nous prions les dites parties susdites pour en faire et passer un contrat de vente des dites créances, et de tout ce qui en dépend, et de tout ce qui en dépend, et de tout ce qui en dépend